



Je suis handicapé solution pour vivre avec mon père en France

Par askri1955, le 26/02/2014 à 14:29

Madame monsieur

bjr je suis handicapé amputation de la jambe droite(diabétique)âgé de 59 ans et je vis avec mon père ma mère est décédée ,elle était en France avec carte séjour quant à mon père est français par naturalisation en 2004 et il est le seul subventionneur pour moi (logement nourritures médicaments et tous les frais) a-t-il le droit de me prendre avec lui en France pour vivre et s'occuper de plus près de moi et sachez qu'il a fait sortir une attestation de tribunal indiquant qu'il s'occupe de moi et de mes frais et avec dossier médical et dossier de l'assistance sociale

que ferai-je pour avoir ce droit et merci beaucoup de m'aider à trouver une solution mon père est vieux et trouve beaucoup de difficultés financières et fatigue de fréquents déplacements
très cordialement
allah la yodjou3o ajr el mohsinine merci